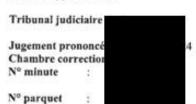
Cour d'Appel de Paris





l'original numerique

Le greffier



JUGEMENT CORRECTIONNEL

A l'audience publique du Tribunal Correctionnel de Sens le DEUX MILLE VINGT-QUATRE,



composé de Monsieur NAVARRO Quentin, juge, président du tribunal correctionnel désigné comme juge unique conformément aux dispositions de l'article 398 alinéa 3 du code de procédure pénale.

assisté de Madame JULLY Valérie, greffière placée,

en présence de Madame DUFRAISSE Ella, substitut,

a été appelée l'affaire

ENTRE:

Madame la PROCUREURE DE LA REPUBLIQUE, près ce tribunal, demandeur et poursuivant

ET

Prévenu



COMPARANT assisté de Maître JOSSEAUME Rémy, avocat au barreau de PARIS, qui dépose des conclusions in limine litis datées et visées par le greffier.

Prévenu du chef de :

> CONDUITE D'UN VEHICULE EN AYANT FAIT USAGE DE SUBSTANCES OU PLANTES CLASSEES COMME STUPEFIANTS EN RECIDIVE faits commis le 14 août 2024 à 16h00 à JOIGNY

SUR L'ACTION PUBLIQUE :

Il est observé que le procès-verbal	du 3 septembre 2024 notifie les résultats de
l'expertise, faite suite au prélèver	nent sanguin. Cette notification n'est pas
	e la route qui
indique que descent Allei de Ci	cernée
peut demander à ce qui	pel, le prévenu
n'a pas été en mesure	
Dans la mesure où il peut exister un do	oute sur la présence de cocaïne dans le sang, du
fait d'une	le prévenu n'a pas pu
profiter du designation de la constant de la consta	ser une nouvelle expertise, avec un second
tube, qui au	nemière expentse.
Cette violation della cid B ass 14	bilité pour le
tribunal d'avoir accès aux conclusions	
à une consommation de cocaïne de la pa	
Il convient donc de relaxer des fins de l	a poursuite
PAR	CES MOTIFS
Le tribunal, statuant publiquement, en de Z	premier ressort et contradictoirement à l'égard
SUR L'EXCEPTION DE NULLITE :	t.
Rejette l'exception de nullité soulevée p	ar Z
	*** **********************************
SUR L'ACTION PUBLIQUE :	
Relaxe Z des fin	ns de la poursuite ;
Et le présent jugement ayant été signé pa	ar le président et la greffière.
1. 11 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	and the second of the second o
LA GREFFIERE	LE PRESIDENT
	Signé
Signé	électroniquement :
distribution as compart :	